

Je voudrais savoir à quelle date le mot listing est entré dans un ou des dictionnaires, l'Académie française l'a-t-elle autorisé? Comment et par qui sont validés les choix du Larousse ? a-t-il autorité pour imposer un mot si l'Académie ne l'a pas reconnu ? Mes remerciements, quels sont les dictionnaires de référence en matière de langue française ?

Réponse apportée le **06/28/2012** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Afin de répondre à votre question, nous avons utilisé le TLF :Trésor de la langue française informatisé (TLF . TLFi)

Le Trésor de la langue française est un « dictionnaire des XIXe et XXe siècle » qui comprend « 100 000 mots avec leur histoire, 270 000 définitions, 430 000 exemples, 350 millions de caractères ». Un logiciel de recherche puissant permet de nombreux types d'interrogation du dictionnaire.

<http://atilf.atilf.fr/>> Consultation libre

Nous utilisons ce dictionnaire informatisé pour repérer l'historique d'un mot et en particulier sa première apparition. Ce dictionnaire s'appuie pour son analyse lexicologique sur un corpus d'oeuvres aussi bien littéraires que scientifiques qui constitue une base indépendante de données textuelles françaises FRANTEXT (accessible sur abonnement).

Voir à ce sujet l'article de wikipedia qui, bien qu'incomplet vous en dira plus :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tr%C3%A9sor_de_la_langue_fran%C3%A7aise_informatis%C3%A9>

ou cette page du site

<http://www.atilf.fr/Les-ressources/Ressources-informatisees/TLFi-Tresor-de-la-Langue-Francaise/>>

Le terme LISTING ne fait pas l'objet d'un article à part entière

Listing, subst. masc., (dans l'article LISTE2, subst. fém.)

LISTING, subst. masc., synonyme de listage (dér. sous lister). Un terminal lourd, commun aux Départements des Ouvrages d'Art, des Bâtiments et des Lignes Nouvelles, est relié à un centre du Service de l'Informatique. Ce terminal transmet toutes les données et reçoit en retour les listings de calculs et les bandes magnétiques de commande des tables à dessin (R. gén. des Ch. de fer, sept. 1973, p. 483, col. 3).

Nous avons vérifié le terme LISTING dans le Dictionnaire de l'Académie informatisé 9 édition :

Le terme LISTING n'y fait pas l'objet d'un article, il est juste cité comme exemple à éviter dans l'article LISTAGE, voir ci-dessous :

(1)*LISTAGE n. m. XXe siècle. Dérivé de liste I.

INFORM. 1. Le fait d'établir des listes, de présenter des documents, des données sous forme de listes. 2. Par méton. Se

dit parfois des listes établies ou imprimées par un ordinateur (on dira plus simplement Liste). Doit être préféré à l'anglais Listing.

Ces deux dictionnaires sont édités sous l'égide du CNRLT (Centre national de ressources textuelles) qui fédère au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue.

<http://www.cnrtl.fr/>>

<http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/>>

<http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/modernes/>>

Dictionnaire de langue française :

Il est difficile de vous donner une réponse sur Le dictionnaire de référence de la langue française sans critères précis (usuels, généraux, spécifiques) :

Vous pouvez lire à ce sujet l'article consacré aux dictionnaires de langue sur le site Culture.fr

<http://bit.ly/MXRszF>>

Chaque année lors de la parution de la nouvelle édition, la presse ne manque pas de lister les « nouveaux mots » ce qui alimente la petite guerre que se livrent les deux dictionnaires usuels en un volume

Sur la compétition Petit Larousse ou Petit Robert,

Voir par exemple l'article du Figaro

<http://bit.ly/0Bz8DD>>

Pour une étude plus poussée :

Auteur : Pruvost, Jean

Titre : Les dictionnaires de langue française /

Éditeur : Paris : PUF, 2002

Description : 128 p. ; 18 cm

Collection : Que sais-je ? ; 3622

Résumé : Brosse une histoire analytique des dictionnaires de langue française, de celui de Robert Estienne au « Trésor de

la langue française sur Internet, en passant par celui de l'Académie française, pour comprendre leur fonctionnement et découvrir les nombreux critères qui les distinguent les uns des autres.

ou du même auteur :

Auteur : Pruvost, Jean

Titre : Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture /

Éditeur : Paris : Ophrys, 2006

Description : 199 p. ; 21 cm

Collection : L'essentiel français

Résumé : Comment se repérer et choisir efficacement dans la multitude des dictionnaires de français d'hier et d'aujourd'hui ? Cet ouvrage a pour but de guider le lecteur parmi les dictionnaires existant sous forme imprimée ou électronique.

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)

<http://www.bpi.fr>

<http://www.Eurêkoi.org>